

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 7 juillet 2025



Présents : Valérie BENOIT, Gilles BUFFET, Myriam CHABRAT, Karine CHAULET, Chloé DORE, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN-DEBOUCHAUD, Franck MICHEA, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD.

Absents : Adeline BERNIER procuration donnée à Franck MICHEA, Cédric LEVE, procuration donnée à Karine CHAULET, Philippe RABAUX procuration donnée à Isabelle GAGO

Secrétaire : Gilles BUFFET

La séance est ouverte à 19 heures.

Le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la création d'un puits perdu. La demande est approuvée à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du conseil du 20 mai 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Avis sur la désignation des zones d'accélération des énergies renouvelables

Sur demande de la préfecture, le conseil municipal valide les zones précédemment identifiées comme susceptibles d'accueillir des projets de développement d'énergies renouvelables.

Désignation d'un coordonnateur communal.

En vue du prochain recensement qui aura lieu début 2026, le maire informe le conseil municipal de la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation de l'opération.

Celui-ci peut être soit un élu local soit un agent de la commune.

Le maire propose de désigner la secrétaire de mairie.

Le conseil adopte la proposition à l'unanimité

Remplacement éclairage public Vaux sur Crosne

Dans la continuité des travaux de modernisation de l'éclairage public (passage LED), le maire propose de lancer la réalisation de la tranche prévue à Vaux sur Crosne.

Le montant des travaux s'élèvera à 10.622,17 € avec une contribution communale de 5.313,49€.

Le Maire propose d'accepter de financer par fonds de concours la contribution appelée par le SICECO (Syndicat d'Energies de Côte d'Or) pour le reliquat.

Cet investissement sera amorti sur une durée de 5 ans.

Les travaux pourraient être réalisés à la rentrée de septembre.

Le conseil valide la proposition à l'unanimité

Travaux cour d'école.

Le maire propose de faire réaliser les travaux de réfection de la cour d'école, comme prévu au budget, intégrant la demande du conseil d'école, qui est de couvrir une partie de la surface par des copeaux de bois. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Rothlisberger et KM Paysage pour un montant total de 7.830,40 € HT.

Le conseil valide la proposition par 13 voix pour et 1 abstention

Création d'un puits perdu

Pour pallier aux problèmes d'absorption des eaux pluviales lors de fortes averses, le maire propose de faire refaire un puits perdu situé au niveau du numéro 22 de la rue des Marronniers (prévu au budget) pour un montant total de 4.704 € HT.

Le conseil valide la proposition à l'unanimité.

Rétrocession de voirie du lotissement du Domaine de la Tille.

Le maire propose de valider la rétrocession des parties communes (voirie, espaces verts ..) du lotissement du Domaine de la Tille au patrimoine communal.

Le conseil approuve à l'unanimité

Intégration voirie lotissement du Domaine de la Tille dans le classement communal.

Le maire propose d'intégrer les 408 m de voirie rétrocédés au linéaire total de la commune, portant ainsi la totalité de la voirie à 14.939 m linéaires, et de l'autoriser à déclarer cette nouvelle valeur aux services de la préfecture pour réactualisation de la base de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Le conseil valide la proposition à l'unanimité.

Création de postes d'agents non permanents au service périscolaire.

Pour assurer les missions d'accompagnement des enfants au service périscolaire, la commission scolaire propose de reconduire les 5 postes d'agents non permanents en lien avec l'évolution des effectifs scolaires.

Le conseil valide la proposition à l'unanimité

Questions et informations diverses :

Feu d'artifice : Le traditionnel tir de feu d'artifice aura lieu à l'occasion du dernier vendredi de Remilly le 5 septembre 2025.

Forum des associations : le forum aura lieu le 6 septembre prochain au matin sur le terrain de pétanque.

La prochaine épreuve du Netathlon aura lieu à St Julien le 13 septembre prochain.

La séance est levée à 21h05